

INSCRIPTION CAFIPEMF 2009

Certificat d'**A**ptitude aux **F**onctions d'**I**nstituteur ou **P**rofesseur des **E**coles **M**aître **F**ormateur (**CAFIPEMF**)

Textes signalés : décret 85-88 du 22 janvier 1985
arrêté du 29 octobre 2001
circulaire N°2002-125 du 05/06/2002 (B.O. n°24 du 13/06/2002)

1) **Modalités :**

Les instituteurs ou professeurs des écoles titulaires, justifiant au 31 décembre 2009, d'au moins cinq années de services effectifs d'enseignement à temps complet sont informés de l'ouverture d'une session de l'examen du CAFIPEMF pour l'année scolaire 2008-2009.

Les candidats au CAFIPEMF devront adresser leur demande d'inscription (en précisant éventuellement l'option choisie) accompagnée du sujet de mémoire à l'inspection académique DEC 1 **du JEUDI 12 JUIN 2008 au MERCREDI 25 JUIN 2008 à 17h00 (une première commission d'agrément des sujets aura lieu le Mercredi 2 juillet 2008**

L'imprimé d'inscription est à retirer à partir du **JEUDI 12 JUIN** à l'Inspection Académique - **division des examens et concours (DIVEEC3) ou téléchargeable sur notre site internet.**
Clôture des inscriptions : au plus tard le 25/06/08
soit déposé à l'Inspection Académique (bureau 203 : Mme MALCOIFFE jusqu'à 17H00)
soit expédié par la poste au même lieu, le cachet de la poste faisant foi.

Une réunion d'information sur le rôle et les missions des maîtres formateurs ainsi que sur les modalités d'organisation des épreuves du CAFIPEMF sera organisée à L'I.U.F.M. d'Auxerre, conjointement avec la réunion des Maîtres d'accueil temporaires.

Le MERCREDI 2 JUILLET à 14h00 (amphi IUFM – 24 rue des Moreaux Auxerre)

Cette réunion sera animée par :

- Monsieur l'I EN adjoint à l'Inspecteur d'académie,
- Madame la directrice du centre de l'IUFM d'Auxerre
- un directeur d'école d'application,
- un maître formateur
- un représentant de la division des examens
-

A l'issue de cette réunion, une nouvelle session d'inscription pourra être ouverte ainsi qu'une Commission d'agrément des sujets prévue début septembre.

2) **Calendrier des épreuves** : Octobre à décembre 2008 : épreuves d'admissibilité
16 janvier 2009 : date limite de dépôt du mémoire
Février à mars 2009 : épreuves d'admission
Avril 2009 : jury final

3) **Formation** : 1 module sera proposé au plan académique de formation. L'inscription administrative au CAFIPEMF n'implique pas l'inscription au plan de formation dont elle est distincte. Vous voudrez bien procéder à votre inscription à la formation et en informer le bureau d'Auxerre 4 – Madame RUTH en même temps (tél : 0386722041)